

Formation à la conduite en sécurité «Plates-formes élévatrices mobiles de personnel» PEMP - R 486

Débutant - Expérimenté

Catégorie : A - B - Option Porte Engin

(Code fiche : RS7000 et RS7001 de l'INRS (validité 18/12/2029))

DURÉE :

1 jour de formation (7h expérimenté) ou 2 jours (14h débutant) + 1 jour de test (7h), soit un total de 14h ou 21h

PARTICIPANTS :

12 maxi pour la théorie,
6 Unités de Temps maxi pour la pratique

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne étant amenée à utiliser, à titre permanent ou occasionnel, une plateforme élévatrice mobile de personnes (conducteur / surveillant).

PRÉ-REQUIS :

- Formation au port des EPI anti-chute
- Maîtrise de la langue française.

MÉTHODES ET MOYENS :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, expérimenté en matière de prévention des risques liés à la conduite de PEMP et en formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à être confronté à des situations variées, basées sur les exercices pratiques de la recommandation R486A. Ceux-ci étant réalisés sur plateau dédié.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM et la pratique à travers un test réalisé sur plateau selon le référentiel de connaissances théoriques et pratiques exigées par la R486A dans le cadre d'un CACES®.
- Une attestation de formation est remise à l'issue de la formation, uniquement sur les catégories de PEMP utilisées.
- Recyclage d'1 journée tous les 5 ans.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article R.4223-55 du Code du Travail : "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Elle est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."

OBJECTIFS :

- Guider et utiliser une PEMP en toute sécurité.
- Secourir une personne bloquée (utiliser les commandes de secours).
- Etre sensibilisé aux risques liés à l'utilisation d'une PEMP.

PROGRAMME :

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®
Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP : (PEMP des types 1, 2 et 3, - PEMP des groupes A et B, - PEMP thermiques, électriques... - PEMP pour utilisation intérieure / extérieure...)
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur
Justification du choix et du port des EPI (en fonction des préconisations du constructeur,
Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer :
Limites d'emploi
Signification des différents pictogrammes et des panneaux de circulation,
Repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques,
Balisage de la zone d'évolution,
Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP...)
- Vérifications d'usage des PEMP

MISE EN APPLICATION PRATIQUE

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
Monter et descendre en sécurité de la PEMP
Positionner la PEMP / la plate-forme en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis, en respectant une distance de travail et de sécurité de 50 cm environ par rapport aux obstacles
Déplacer la PEMP / la plate-forme le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité...
Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer ;
Vérifier les points d'appui (roues, stabilisateurs...) de la PEMP à chaque positionnement ;
Suivant le type et le groupe de PEMP : Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, dans toutes les configurations possibles du poste de conduite ;
Stationner et arrêter la PEMP en sécurité....
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance